

4Plumes

SARL SCOP au capital social de 10 000€

Siège social : 7A rue Ampère, 42 000 Saint-Etienne

SIRET 980 877 260 00011

Procès-Verbal de Assemblée Générale extraordinaire –

Mercredi 20 mars 2024

Le 20 mars 2024 à 11h

Associés présents : Océane Cros, Patricia Brustel, Nicolas Rodamel. Cerise Rochet est représentée par Océane Cros.

Les associés de la Société 4Plumes se sont réunis au siège social de l'entreprise en Assemblée générale sur convocation faite par la co-gérante Océane Cros et adressée par courriel.

L'Assemblée générale est présidée par Océane Cros en sa qualité de co-gérante.

La présidente de séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente de séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée : révocation de Patricia Brustel de sa fonction de co-gérante de l'entreprise.

Les Associés reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte. La présidente de séance fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées. Personne ne demandant plus la parole, la résolution est mise aux voix, et adoptée à l'unanimité des 4 voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés

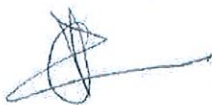
Océane Cros, gérante



Nicolas Rodamel, associé



Cerise Rochet, associée



Patricia Brustel, associé

